Commission

# Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

# Rapport annuel de gestion 2001-2002

Le contenu de cette publication a été rédigé par
la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
8, rue Cook, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5P4
Téléphone : (418) 643-9938
Télécopieur : (418) 643-9019
http://www.ceec.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2002
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-39982-X
ISSN : 1201-1495
© Gouvernement du Québec, 2002
Tous droits réservés pour tous pays.
La reproduction par quelque procédé que ce soit
et la traduction, même partielles, sont interdites.

Madame Louise Harel
Présidente de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de gestion de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial pour l'exercice financier 2001-2002.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de l'Éducation,

Sylvain Simard

Québec, novembre 2002

103-03335/

Monsieur Sylvain Simard
Ministre de l'Éducation
Gouvernement du Québec
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de gestion de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial pour l'exercice financier 2001-2002.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le président de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial,

Jacques L'Écuyer

Québec, novembre 2002

# Table des matières


Message du président ..... 6

La Déclaration sur la fidélité des données et des contrôles effectués ..... 13

Chapitre 1 La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial ..... 15

1. La mission ..... 15
2. Le mandat ..... 15
3. La vision et les valeurs ..... 16
4. Le processus d'évaluation utilisé ..... 16
5. La clientèle ..... 17
6. La structure organisationnelle ..... 17
7. Les comités consultatifs ..... 18
8. Les experts ..... 18
9. Les acteurs d'intervention ..... 19
10. L'ensemble des ressources ..... 19

Chapitre 2 Les résultats ..... 20

Les objectifs du plan stratégique 2000-2005 ..... 20

La planification 2001-2002 ..... 20

Les résultats au regard du plan stratégique et de la planification 2001-2002 ..... 20

1. Les plans de travail ..... 20
2. L'évaluation institutionnelle ..... 20
3. Douzième évaluation de programmes conduisant à un DEC dans les établissements privés non subventionnés ..... 20
4. La réponse auprès des collèges ayant des suites à donner à l'une ou l'autre des évaluations complétées ..... 20
   4.1 Réévaluation de programmes d'études ..... 20
   4.2 Autoévaluation de programmes d'études ..... 20
   4.3 Suites données par les collèges au rapport d'évaluation de la Commission ..... 20
5. L'application de la politique institutionnelle d'évaluation des programmes ..... 20
6. L'évaluation des suites de politique institutionnelle ..... 20
   6.1 La politique institutionnelle d'évaluation des programmes ..... 20
   6.2 La politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages ..... 20

Les autres résultats : l'utilisation des ressources humaines, financières et informationnelles ..... 20

Chapitre 3 Le rapport d'activité ..... 20

1. Réunions de la Commission ..... 20
2. Publications ..... 20
3. Communications ..... 20
4. Relations avec divers organismes ..... 20
5. Activités prévues pour l'année 2002-2003 ..... 20

Chapitre 4 Le cadre législatif gouvernemental ..... 20

1. L'accès à l'information ..... 20
2. La protection des renseignements personnels ..... 20

B. Le code d'éthique et de déontologie ..... [illegible]
**Annexe I** ..... [illegible]
Organigramme ..... [illegible]
**Annexe II** ..... [illegible]
Membres des comités consultatifs ..... [illegible]
**Annexe III** ..... [illegible]
Experts externes auxquels la Commission a fait appel en 2001-2002 ..... [illegible]
**Annexe IV** ..... [illegible]
L'effectif autorisé et le budget de fonctionnement de la Commission ..... [illegible]
**Annexe V** ..... [illegible]
Plan stratégique 2000-2003 du ministère de l'Éducation ..... [illegible]
**Annexe VI** ..... [illegible]
Rapports d'évaluation transmis aux établissements en 2001-2002 ..... [illegible]
**Annexe VII** ..... [illegible]
Établissements visités dans le cadre d'une opération d'évaluation en 2001-2002 ..... [illegible]
**Annexe VIII** ..... [illegible]
Suites données par les établissements aux rapports d'évaluation de la Commission, au 30 juin 2002 ..... [illegible]
**Annexe IX** ..... [illegible]
Politiques institutionnelles : situation au 30 juin 2002 ..... [illegible]
**Annexe X** ..... [illegible]
Publications de la Commission ..... [illegible]
**Annexe XI** ..... [illegible]
Code de déontologie des membres de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial ..... [illegible]

## Message du président

[illegible]

### Le rapport de la Commission

[illegible]

### Les opérations d'évaluation

[illegible]

concret, le plus grand nombre de personnes possible et diffuser des pratiques efficaces d'évaluation.

Aujourd'hui, trois opérations sont en cours, soit l'évaluation de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des programmes, l'évaluation de programmes conduisant à une attestation d'études collégiales dans les établissements privés non subventionnés et, enfin, l'évaluation institutionnelle. La première est presque terminée; elle visait à consolider les pratiques d'évaluation des programmes au sein des établissements publics et privés subventionnés. La deuxième visait des établissements jusqu'ici moins touchés que les autres par les opérations d'évaluation de la Commission. Enfin, l'évaluation institutionnelle est une opération couvrant les opérations d'ensemble d'un établissement et visant à en optimiser le fonctionnement.

Le rapport annuel de gestion 2001-2002 présente de façon détaillée les résultats au regard de ces trois activités. Il donne également quelques informations au regard des six opérations antérieures puisque plusieurs collèges ont donné en cours d'année, ou ont encore à donner, des suites à ces premières évaluations.

### Les plans de réussite

Vers la fin de l'été 2001, le Ministre demandait à la Commission s'il lui serait possible d'examiner les plans de réussite élaborés par les collèges au cours des mois précédents et de porter un jugement sur leur efficacité potentielle. Ayant répondu positivement, la Commission a dû revoir son plan de travail et mettre sur pied un comité interne pour développer les outils d'analyse nécessaires et procéder aux analyses requises.

Le travail s'est révélé plus considérable que prévu, car les plans de réussite se présentaient sous des formes très diverses et ne contenaient pas toute l'information nécessaire. Il a donc fallu prendre contact avec les collèges pour compléter le travail d'analyse avant de se prononcer sur leur efficacité potentielle. L'opération s'est échelonnée sur toute l'année. Elle a pris fin en juin avec la remise d'un rapport détaillé à chaque collège.

### Les contributions majeures au développement d'une culture de l'évaluation

Il est possible de constater l'impact des travaux de la Commission à la lecture de ses rapports d'évaluation et des suites qui leur ont été données par les collèges. Mais, au delà des améliorations précises que les collèges ont apportées à leurs programmes par suite des évaluations de la Commission, il faut aussi regarder dans quelle mesure cette dernière a contribué au développement d'une culture de l'évaluation au sein du réseau collégial ainsi qu'à l'augmentation générale de la qualité de la formation, objectifs qu'elle poursuit depuis le début de ses travaux.

À la demande de la Commission et en s'inspirant de ses guides, les collèges ont réalisé, de façon continue, des travaux d'évaluation au cours desquels ils ont développé leur expertise en matière d'évaluation de programmes et mis en place des mécanismes

appropriés. Cette expertise a été mise à contribution dans l'élaboration de leur propre politique d'évaluation des programmes. Dans la plupart des cas, la politique qui a été ainsi développée s'inspire des méthodes et des mécanismes utilisés par la Commission. Les collèges ont donc adapté à leur réalité institutionnelle un processus qu'ils avaient eu l'occasion d'expérimenter dans le cadre des opérations réalisées avec la Commission. Il s'agit là d'un témoignage non équivoque de l'impact des travaux de la Commission.

En outre, les évaluations de programmes et les actions entreprises par les collèges pour donner suite aux recommandations de la Commission ont demandé une collaboration soutenue de la part de la direction, des départements et des professeurs. Elles ont favorisé les échanges, donné lieu à la mise en place de pratiques de concertation et grandement favorisé le développement de l'approche programme.

Dans le cadre de l'opération d'évaluation de l'application de la politique d'évaluation des programmes de chacun des collèges, la Commission a voulu faire un pas de plus vers la prise en charge institutionnelle de l'évaluation en suggérant des moyens d'en augmenter l'efficacité.

Enfin, l'évaluation institutionnelle en cours amène chaque collège à examiner l'ensemble de ses activités et de ses services dans le but de déterminer s'ils contribuent de façon optimale à l'atteinte des objectifs institutionnels et s'ils sont adaptés à l'évolution du contexte social. Pour les collèges, il s'agit de relever le défi de montrer qu'ils sont en mesure de gérer efficacement leurs activités dans une perspective d'amélioration continue de leur fonction éducative.

En terminant, je tiens à remercier particulièrement tous les membres du personnel, ainsi que la centaine de conseillers externes, qui ont participé bénévolement aux travaux de la Commission au cours de la dernière année, pour leur engagement et leur contribution remarquables à la réalisation du mandat de la Commission.

Le président,

Jacques L'Écuyer

## La Déclaration sur la fiabilité des données et des contrôles afférents

Les informations contenues dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

***Les résultats du rapport annuel de gestion 2001-2002 de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial :***

- décrivent fidèlement la mission, les mandats, les valeurs et les orientations stratégiques de la Commission ;
- présentent les objectifs, les indicateurs, les cibles à atteindre et les résultats ;
- présentent des données exactes et fiables.

Je déclare que les données contenues dans le présent rapport annuel de gestion ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 30 juin 2002.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Québec, le 31 octobre 2002

# Chapitre 1
# La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

## 1. La mission

Dans le prolongement des travaux réalisés par la Commission parlementaire de l'éducation à la fin de 1992, le gouvernement du Québec faisait connaître, en avril 1993[1], les orientations d'avenir et les mesures de renouveau qu'il préconisait pour l'enseignement collégial québécois. Il exprimait alors sa volonté d'instaurer un dispositif d'évaluation externe confié à trois commissaires « clairement mandatés pour évaluer, c'est-à-dire porter un jugement formel de qualité sur la manière dont les collèges remplissent leurs responsabilités académiques. La Commission exercerait ainsi un pouvoir déclaratoire de caractère essentiellement public, assorti d'un pouvoir de recommandation à l'adresse des collèges [...] et à l'adresse du ministre [...][2] ».

En juin de la même année, le gouvernement concrétisait cette volonté par la création de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

Organisme public essentiellement voué au développement de la qualité de l'enseignement collégial et de la formation des étudiantes et des étudiants, la Commission a une mission englobante qui couvre pratiquement toutes les dimensions de l'enseignement collégial, avec un accent particulier sur les apprentissages et les programmes d'études.

## 2. Le mandat

En vertu de sa loi constitutive, la Commission a le mandat d'évaluer pour tous les établissements auxquels s'applique le *Règlement sur le régime des études collégiales* :

- les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages, y compris les procédures de sanction des études, et leur application ;
- les politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études et leur application ;
- la mise en œuvre des programmes d'études établis par le ministre de l'Éducation ;
- les programmes d'études établis par l'établissement, soit les objectifs de ces programmes, leurs standards et leur mise en œuvre.

La Commission peut également faire des recommandations au ministre de l'Éducation sur toute question relative aux programmes d'études et aux politiques d'évaluation, y

1. MESS, *Des collèges pour le Québec du XXIe siècle*, Québec, avril 1993, 39 p.

2. MESS, *Des collèges pour le Québec du XXIe siècle*, Québec, avril 1993, p. 27.

compris sur toute politique gouvernementale ou ministérielle ayant un impact sur la gestion des programmes d'études et de l'évaluation.

## 3. La vision et les valeurs

La Commission a situé l'ensemble de ses travaux dans une perspective de soutien aux collèges, de collaboration et de respect de leur culture, tout en préservant l'autonomie nécessaire à l'accomplissement de son propre mandat. Afin de réaliser des évaluations efficaces et utiles, la Commission a choisi d'associer étroitement les collèges et leurs personnels à l'identification des problèmes et à la recherche des solutions. D'entrée de jeu, elle a opté pour une stratégie visant essentiellement à rendre les collèges de plus en plus responsables et autonomes en matière d'évaluation.

## 4. Le processus d'évaluation retenu

### L'évaluation des programmes et l'évaluation institutionnelle

La Commission a retenu un processus d'autoévaluation connu et largement pratiqué en enseignement supérieur, au Canada et à l'étranger.

Dans le cadre d'une opération d'évaluation, la Commission demande aux collèges visés de procéder à leur autoévaluation et de lui transmettre un rapport. Ce processus a été retenu pour l'évaluation des programmes ou d'une composante de programme et pour l'évaluation institutionnelle. Pour chaque opération, la Commission produit un guide qui explicite les critères d'évaluation, la démarche à suivre et les personnes à consulter.

À la suite de l'analyse d'un rapport d'autoévaluation, un comité de la Commission rend visite à l'établissement pour valider ce rapport et pour obtenir, le cas échéant, de l'information complémentaire. À cette fin, le comité rencontre différents groupes de personnes : dirigeants, professeurs, étudiants, personnel de soutien.

La Commission élabore ensuite un rapport préliminaire où elle expose les résultats de son évaluation. Ce rapport comporte, le cas échéant, des recommandations ou des suggestions d'amélioration auxquelles l'établissement peut réagir. Sur réception des commentaires de l'établissement, la Commission rédige un rapport final qui, dans le cas de l'évaluation de programmes, présente l'un ou l'autre des jugements suivants : programme de « qualité », porteur de « forces et faiblesses » ou « problématique ».

Lorsque des améliorations majeures sont requises, la Commission demande aux collèges de rendre compte des gestes posés. Elle donne à cette fin un délai suffisant pour apporter les améliorations recommandées. Lorsque celles-ci sont jugées satisfaisantes, la Commission l'indique publiquement et, le cas échéant, révise son jugement d'ensemble.

Dans les cas où la Commission a constaté des lacunes graves lors d'une évaluation, elle n'hésite pas à exiger d'un collège une seconde autoévaluation et à le visiter à nouveau pour vérifier si les améliorations apportées sont suffisantes.

**L'évaluation des politiques institutionnelles**

Lors de l'évaluation d'une politique institutionnelle (apprentissages, programmes), la Commission examine d'abord le texte de la politique et par la suite, son application dans le collège. Dans le cas de celle portant sur les apprentissages, elle détermine si la politique assure la qualité de l'évaluation des apprentissages des étudiants et permet au collège d'en témoigner. Dans le cas de la politique relative aux programmes, la Commission vérifie si elle contient les composantes et les éléments essentiels à la réalisation d'évaluations de qualité et à la prise en compte de cette fonction d'évaluation dans la gestion des programmes d'études. La Commission s'assure ensuite que ces politiques sont bien appliquées et qu'elles sont efficaces dans le cadre des évaluations de programmes ou d'opérations élaborées à cette fin.

## 5. La clientèle

La Commission est appelée à exercer sa mission à l'égard de tous les établissements d'enseignement collégial auxquels s'applique le régime des études collégiales. Dans l'état actuel des choses, cela représente 130 établissements : 52 cégeps[3], 11 établissements publics relevant d'un ministère ou d'une université, 23 collèges privés subventionnés et 44 établissements privés non subventionnés[4].

## 6. La structure organisationnelle

La Commission est composée de trois commissaires, dont un président, nommés par le gouvernement pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois. Les commissaires sont entrés en fonction le 25 octobre 1993 et leur mandat a été renouvelé le 23 septembre 1998. Il s'agit de : Monsieur Jacques L'Écuyer, président, Madame Louise Chené et Monsieur Louis Roy. Les commissaires sont secondés dans leurs tâches par une équipe de 26 personnes. L'organigramme de la Commission se retrouve à l'Annexe I.

---

3. Ce total inclut les campus du Collège régional Champlain et les collèges constituants du Cégep régional de Lanaudière. Plusieurs collèges ont des centres d'études collégiales ou des campus qui ne sont pas comptabilisés ici. Il s'agit des collèges suivants : Abitibi-Témiscamingue, Beauce-Appalaches, Chicoutimi, Gaspésie et des Îles, Jonquière, La Pocatière, Limoilou, Matane, Outaouais, Rimouski, Rosemont, Saint-Félicien, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jérôme, Shawinigan, Sorel-Tracy, Valleyfield.

4. Le nombre d'établissements visés par le mandat de la Commission peut varier d'une année à l'autre, principalement à cause de l'octroi ou de la révocation de permis dans la catégorie des établissements privés non subventionnés.

## 7. Les comités consultatifs

En vertu de sa loi constitutive (articles 15 et 19 à 21), la Commission peut former des comités consultatifs, déterminer leurs attributions et leurs règles de fonctionnement. Ainsi, pour chaque opération d'évaluation qu'elle entreprend, elle a décidé de se doter d'un tel comité pour l'assister dans ses travaux[5].

### Composition et mandat des comités consultatifs

Les membres des comités consultatifs sont nommés par la Commission, après consultation des organismes socio-économiques et éducatifs concernés. Chaque comité, dont le nombre des membres peut varier, est formé d'un membre de la Commission qui en assume la présidence, de personnes provenant des milieux de l'enseignement, d'organismes socioprofessionnels et des milieux de travail intéressés à l'évaluation en question, ainsi que du coordonnateur ou de la coordonnatrice de l'opération au sein de la Commission.

La Commission confie à ces comités le mandat de l'assister dans l'identification de la problématique et des enjeux, dans l'élaboration d'un guide spécifique d'autoévaluation et, le cas échéant, d'instruments qui serviront à l'évaluation, de contribuer à l'analyse des rapports d'autoévaluation des établissements, de participer à la visite des établissements et de vérifier les constats et les analyses qui serviront de base au jugement de la Commission.

## 8. Les experts

En vertu de l'article 15 de sa loi constitutive, la Commission peut s'adjoindre des experts pour l'assister dans l'exercice de ses fonctions. Elle fait appel à de telles personnes pour chacune des visites d'évaluation qu'elle réalise dans les établissements[6].

### Composition et rôle des comités de visite

Un comité de visite est habituellement composé de trois experts reconnus pour leur compétence dans l'enseignement collégial ou dans le domaine de connaissances liées à une opération d'évaluation. Il est présidé par un ou une commissaire, et un agent ou une agente de recherche de la Commission en assume le secrétariat.

Le comité analyse le rapport d'autoévaluation et visite ensuite l'établissement afin de valider et de compléter l'information qui s'y trouve et de bien comprendre les conclusions du rapport. Au terme de la visite, le comité tire ses propres conclusions et

---

5. L'Annexe II présente les comités consultatifs actifs en 2001-2002, page 39.

6. La liste des conseillers externes auxquels la Commission a fait appel en 2001-2002 se retrouve à l'Annexe III, page 41.

transmet son avis à la Commission. De façon plus précise, la Commission s'attend à ce que les experts l'aident à déterminer les forces et les faiblesses qui ressortent de l'évaluation à laquelle ils ont participé ; elle souhaite obtenir leur opinion sur la performance de l'établissement au regard de chacun des sous-critères et des critères d'évaluation et, par la suite, sur le jugement d'ensemble.

## 9. Les secteurs d'intervention

La spécificité du rôle de la Commission, de son expertise et de son existence même l'amène à participer à des grands débats sociaux[7], à contribuer au développement d'une culture d'évaluation et à exercer une influence sur le développement de l'enseignement supérieur au Québec et à l'étranger.

### Un volet international

Dès sa création, la Commission a voulu établir et renforcer des liens avec les organismes homologues à l'étranger afin de partager et de réinvestir, le cas échéant, les résultats d'expériences ou de travaux en évaluation. Cette volonté s'est traduite de différentes façons, entre autres choses, par la participation aux travaux d'agences nationales ou internationales[8], par la participation à des évaluations d'établissements d'enseignement supérieur, par la rencontre de diverses délégations étrangères recherchant son expertise et par l'accueil d'observateurs étrangers et de stagiaires venus participer à ses travaux.

L'expertise de la Commission est de plus en plus reconnue internationalement et ses pratiques inspirent plusieurs pays actuellement en période de développement en matière d'évaluation quand ce n'est en enseignement supérieur même. D'ailleurs, on fait de plus en plus appel à la Commission pour qu'elle présente sa démarche et le résultat de ses travaux.

## 10. L'ensemble des ressources

### Les ressources humaines

Au 30 juin 2002, l'effectif permanent autorisé comprenait vingt-huit postes réguliers dont dix-sept professionnels et professionnelles, six agentes de secrétariat, deux hors cadre, un cadre, une technicienne en administration et une agente de bureau qui agit également à titre de téléphoniste-réceptionniste (Voir l'Annexe IV, Tableau 1, page 45).

---

7. Par exemple, elle a participé aux travaux de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec et aux Assises sur les États généraux de l'éducation.

8. Il s'agit, par exemple, de l'Association des collèges communautaires du Canada, la Banque mondiale, l'OCDE, l'Organisation universitaire interaméricaine et l'International Network of Quality Assurance Agencies in Higher Education.

**Les ressources financières**

Pour l'exercice financier 2001-2002, la Commission dispose d'un budget de 1 900 600 $ ventilé en trois supercatégories de dépenses (Voir l'Annexe IV, Tableau 2, page 67).

**Les ressources informationnelles**

La Commission possède une infrastructure technologique intégrée qui permet l'accès, le traitement, la transmission, la diffusion et la conservation de l'information, notamment l'utilisation des sites Intranet et Internet.

# Chapitre 2
# Les résultats

## Les objectifs du plan stratégique 2000-2003

Élaboré en conformité avec la *Loi sur l'administration publique*, le plan stratégique 2000-2003 de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est intégré à celui du ministère de l'Éducation[9]. Deux orientations stratégiques interpellent plus directement la Commission à savoir, la réussite[10] et les programmes d'études[11].

De par la nature particulière du mandat d'évaluation de la Commission, la réalisation des activités prévues pour une année donnée constitue l'indicateur de résultats permettant de mesurer les progrès accomplis. La rencontre des objectifs contenus dans la planification annuelle des travaux de la Commission demeure toutefois tributaire du respect, par les collèges, des délais qui leur sont impartis lors du lancement d'une opération d'évaluation.

## La planification 2001-2002

Pour l'exercice 2001-2002, la Commission prévoyait réaliser les activités suivantes :

- élaborer les outils d'analyse, examiner les devis d'évaluation des collèges qui le désirent et commencer les visites des collèges dans le cadre du dossier sur l'évaluation institutionnelle ;
- évaluer un programme conduisant à une AEC dans 10 établissements privés non subventionnés en commençant la visite des établissements au début de 2002 ;
- relancer les collèges n'ayant pas encore donné les suites appropriées à l'une ou l'autre des six opérations d'évaluation complétées ;
- compléter les visites d'établissements pour l'évaluation de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des programmes ;
- poursuivre, au rythme de leur envoi par les collèges, l'évaluation des politiques institutionnelles (nouvelles ou révisées) relatives à l'évaluation des apprentissages ou des programmes.

À l'automne 2001, le ministre de l'Éducation demandait à la Commission d'évaluer les plans de réussite des collèges publics et privés. Elle a accepté de répondre à cette demande et elle en a fait l'une des activités prioritaires pour l'année.

---

9. L'annexe V (page 47) présente les éléments du plan stratégique qui concernent la Commission. Le plan a été mis à jour en 2001.

10. « Accroître la réussite scolaire des élèves, des étudiants et des étudiantes, en favorisant un maximum d'apprentissages et la persévérance jusqu'au diplôme ».

11. « Assurer la pertinence des programmes en fonction des réalités du monde actuel et de l'évolution du marché du travail ».

# [illegible]

## I. [illegible]

| | |
|---|---|
| [illegible] : | [illegible] |
| [illegible] : | [illegible] |
| [illegible] : | [illegible] |

### [illegible]

[illegible]

[illegible]

### [illegible]

[illegible]

[illegible]

## 5. [illegible]

| | |
|---|---|
| [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] |

### [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

### [illegible]

[illegible]

[illegible]

## 3. Deuxième évaluation de programmes conduisant à une AEC dans les établissements privés non subventionnés

| | |
|---|---|
| Intervention stratégique : | Contribuer à l'amélioration de la performance et de la qualité des programmes d'études en aidant les établissements à améliorer la qualité de la formation offerte |
| Type d'intervention : | Évaluation de programmes ou d'une composante de programmes |
| 1re étape : | Formation d'un comité consultatif et élaboration des outils d'analyse |
| 2e étape : | Formation des experts |
| 3e étape : | Évaluation des programmes désignés par la Commission |

### Résultats

En juin 2001, la Commission lançait une seconde opération d'évaluation des programmes conduisant à une AEC dans 19 établissements privés non subventionnés. En juillet, elle a adopté le guide d'évaluation qu'elle rendait public le mois suivant. En septembre, elle a rencontré la direction des établissements pour leur expliquer le guide et leur signifier ses attentes.

Au cours de l'automne, la Commission a mis sur pied un comité consultatif qui a élaboré et expérimenté les outils d'analyse et il a participé à la planification des visites. Le comité a de plus procédé, au cours de l'année, à l'examen de dix projets de rapports.

Des séances de formation ont été organisées à l'intention des 26 experts externes afin qu'ils se familiarisent avec les outils. De mars à juin 2002, la Commission a effectué 15 visites d'établissements et, au 30 juin, dix d'entre eux avaient reçu leur rapport d'évaluation préliminaire[12].

### Commentaires

La Commission a décidé d'entreprendre cette deuxième opération dans le but de rejoindre d'abord les établissements pour lesquels aucun programme n'avait été évalué en 1997-1999[13]. Elle tenait toutefois à toucher également les établissements ayant participé à la première évaluation, ces derniers devant faire l'autoévaluation d'un autre programme. Par ailleurs, certaines conclusions de la première évaluation, plus particulièrement celles portant sur la gestion pédagogique, l'ont amenée à porter une attention particulière à cette question étant donné la plus grande autonomie des établissements et les nouvelles responsabilités qui leur sont confiées relativement à l'organisation de l'enseignement.

Cette opération s'est bien déroulée et les visites d'établissements seront complétées au cours de l'automne 2002.

---

12. L'Annexe VI contient la liste des établissements auxquels la Commission a transmis un rapport en 2001-2002 (p. 51) et l'Annexe VII présente la liste des établissements visités au cours d'années (p. 55).

13. Il s'agissait, pour plusieurs d'entre eux, d'établissements visités en 1999 ou au cours des années suivantes.

## 4. La relance auprès des collèges ayant des suites à donner à l'une ou l'autre des évaluations complétées

| | |
|---|---|
| **Orientation stratégique :** | Contribuer à l'amélioration de la pertinence et de la qualité des programmes d'études en aidant les établissements à améliorer la qualité de la formation offerte |
| **Axe d'intervention :** | Évaluation de programmes ou d'une composante de programmes |
| **1er objectif :** | Évaluation des programmes désignés par la Commission |
| **2e objectif :** | Relance auprès des établissements ayant reçu un rapport contenant une ou des recommandations |

À chaque année, la Commission s'intéresse de près aux suites que les collèges doivent donner à ses recommandations, qu'il s'agisse d'une réévaluation de programmes, d'une autoévaluation en retard ou encore, des suites comme telles.

### 4.1 Réévaluation de programmes d'études

Au cours de l'année, la Commission a visité deux établissements publics qui devaient procéder, à sa demande, à une deuxième autoévaluation en *Sciences humaines*. De plus, elle a transmis son rapport final à un établissement privé non subventionné qu'elle a visité en mai 2001, après une deuxième autoévaluation d'un programme.

#### Résultats

La Commission a évalué le programme de *Sciences humaines* en 1995-1997. Elle concluait alors que les collèges Champlain – Lennoxville et Dawson devaient modifier leur programme et le réévaluer. Au printemps 2001, les deux collèges transmettaient leur rapport et la visite de la Commission a eu lieu au cours de l'automne suivant. Au terme de son évaluation, la Commission en arrive à la conclusion que le programme de *Sciences humaines* offert dans les deux collèges est maintenant de qualité.

En 1997-1998, lors de la première évaluation de *programmes conduisant à une AEC dans les établissements privés non subventionnés*, la Commission concluait que le contenu du programme *Robotique et automatismes industriels (EEJ-06)* offert à l'Institut supérieur d'électronique devait être revu. L'Institut ayant choisi de remplacer ce programme, la Commission lui demandait, en novembre 1999, de procéder à l'évaluation du nouveau programme[14] sur la base des mêmes critères que ceux de l'évaluation précédente. En septembre 2001, la Commission transmettait son rapport à l'Institut. Elle concluait que la mise en œuvre du nouveau programme était marquée par des améliorations, mais qu'il restait encore des progrès à accomplir. Elle demandait à l'Institut de lui transmettre, pour juin 2002, un rapport détaillé à l'égard de chacune des recommandations qu'elle lui a faites.

14. *Technologie des robots et automatismes industriels (EEJ-08).*

**Commentaires**

La réévaluation du programme de *Sciences humaines* offert aux collèges Champlain – Lennoxville et Dawson a porté fruit. La Commission a d'ailleurs tenu à souligner, dans son rapport d'évaluation, la qualité du travail accompli par les deux collèges lors de la révision de leur programme.

Pour sa part, l'Institut supérieur d'électronique a transmis, en juin 2002, le rapport demandé par la Commission. Il sera évalué au cours de la prochaine année.

### 4.2 Autoévaluation de programmes d'études

Au cours de l'année, la Commission a rendu visite à un collège privé subventionné qui lui a transmis son rapport d'autoévaluation sur la *formation générale* en septembre 2001.

**Résultats**

La Commission a procédé à l'évaluation de la formation générale offerte au Collège Français selon le processus habituel et elle a effectué une visite à l'établissement en février 2002. Au cours des mois d'avril et mai, le Collège déposait la deuxième partie de son rapport d'autoévaluation ainsi que des documents complémentaires. La Commission complétera son analyse et transmettra son rapport d'évaluation au début de l'année 2002-2003.

**Commentaires**

La Commission est intervenue à quelques reprises auprès du Collège Français pour qu'il réalise, au même titre que les autres, les évaluations qu'elle demandait à tous les collèges visés par une opération. En mai 2000, le retard accusé par le Collège à répondre aux demandes de la Commission a fait l'objet d'une recommandation particulière au ministre de l'Éducation concernant la gestion pédagogique ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de redressement de la situation. Au cours de la prochaine année, la Commission examinera à nouveau la situation du Collège.

### 4.3 Suites données par les collèges aux rapports d'évaluation de la Commission

Depuis 1994, la Commission a évalué quatre programmes conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)[15], 21 programmes reliés aux précédents et conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC) et enfin, 20 programmes conduisant à une AEC dans des établissements privés non subventionnés. Elle a également évalué la composante de formation générale[16].

---

15. Il s'agit des programmes *Informatique*, *Techniques d'éducation en services de garde*, *Sciences humaines* et *Techniques administratives et Coopération*.

16. L'Annexe VIII, page 57, présente la situation au 30 juin 2002 pour chacune des évaluations.

En 2001-2002, la Commission a examiné 76 rapports[17] donnant suite à l'évaluation de l'un ou l'autre des programmes qu'elle a évalués depuis 1994. Dans plus de 60 % des cas (47/76), elle a jugé que les suites données étaient satisfaisantes.

Le pourcentage de rapports contenant des recommandations varie, d'une opération à l'autre, entre 78,3 % et 87,4 %. Si l'on considère l'ensemble des collèges ayant reçu un rapport contenant des recommandations, plus de 62 % d'entre eux ont donné des suites satisfaisantes.

Au 30 juin 2002, le pourcentage des établissements dont le processus d'évaluation est terminé varie entre 46 % pour l'opération la plus récente à plus de 93 % pour les plus anciennes. Enfin, pour l'ensemble des évaluations complétées, la Commission avait demandé à dix collèges de réévaluer un programme. Au 30 juin, six d'entre eux doivent encore procéder à cette deuxième autoévaluation.

**Commentaires**

Le processus d'évaluation n'est pas considéré comme étant complété tant que l'établissement n'a pas donné des suites appropriées à toutes les recommandations qui lui avaient été adressées. À cet effet, la Commission lui demande de produire un rapport ou de fournir de l'information complémentaire sur les actions prises et sur les mesures mises en place pour améliorer la qualité du programme en question. Des établissements doivent parfois produire plusieurs rapports avant que la Commission reconnaisse la qualité d'un programme. À chaque année, elle relance les établissements qui n'ont pas encore donné des suites satisfaisantes.

17. Les rapports évalués se répartissent de la façon suivante : 33 en formation générale, 23 en Techniques administratives, 11 en Sciences humaines, 5 en Techniques d'éducation en services de garde, 3 pour les programmes conduisant à une AEC dans les établissements privés non subventionnés et 1 en Informatique.

## 5. L'application de la politique institutionnelle d'évaluation des programmes

| | |
|---|---|
| **Orientation stratégique :** | Contribuer au développement de la qualité de l'évaluation institutionnelle en aidant les collèges à se doter de politiques efficaces et équitables |
| **Axe d'intervention :** | Évaluation des politiques d'évaluation des apprentissages, de celles relatives aux programmes ainsi que leur application |
| **1er objectif :** | Poursuite de l'évaluation de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des programmes en complétant les visites d'établissements |

Dans le cadre de ce dossier, la Commission ne se prononce pas sur le programme évalué par le collège. Elle porte un jugement sur sa capacité de réaliser une évaluation efficace en conformité avec sa propre politique d'évaluation des programmes.

### Résultats

Au cours de l'année, la Commission a effectué 18 visites d'établissements dans le cadre de cette opération. Elle a transmis un rapport final[18] à 30 collèges et jugé que le tiers d'entre eux avaient appliqué leur politique de façon conforme et efficace.

Au 30 juin, le processus d'évaluation est terminé pour 46 collèges. Quatre établissements n'ont pas encore transmis leur rapport d'autoévaluation. De plus, quatorze rapports préliminaires étaient soit déjà entre les mains des collèges, soit en cours d'élaboration à la Commission. Enfin, quatre visites sont prévues pour l'automne 2002 et sept collèges doivent donner des suites au rapport de la Commission (Voir l'Annexe IX, page 67).

Au cours de l'année, le comité consultatif pour l'évaluation de l'*application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes* a analysé 21 projets de rapports à transmettre à la Commission. Lors de sa dernière rencontre, le comité a également examiné le projet de rapport synthèse et il a fait le bilan de l'opération.

### Commentaires

Amorcée en 1998-1999, cette opération a été marquée par des retards importants dans la réalisation de l'autoévaluation par les collèges. Les raisons pouvant expliquer ces retards sont diverses, notamment : le système d'information permettant la collecte des données n'était pas entièrement fonctionnel dans plusieurs collèges ; certains collèges n'avaient pas encore élaboré leur politique institutionnelle d'évaluation des programmes et, dans le réseau public, des cégeps ont eu à faire face au boycott des enseignants. Afin d'éviter de prolonger encore indûment cette opération, la Commission décidait, en février 2002, de dresser le bilan de l'opération à partir des rapports reçus au 31 décembre 2001. Elle rendra public un rapport synthèse à la fin de 2002.

18. Voir l'Annexe VI, page 54 et l'Annexe VII, page 55.

## 6. L'évaluation des textes de politiques institutionnelles

| | |
|---|---|
| **Orientation stratégique :** | Contribuer au développement de la qualité de l'évaluation institutionnelle en aidant les collèges à se doter de politiques efficaces et équitables |
| **Axe d'intervention :** | Évaluation des politiques d'évaluation des apprentissages, de celles relatives aux programmes ainsi que leur application |
| **2e objectif :** | Poursuite de l'évaluation des textes de politiques transmis par les collèges |

### 6.1 La politique institutionnelle d'évaluation des programmes

L'article 24 du *Règlement sur le régime des études collégiales* stipule que les établissements doivent se doter d'une politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP). Contrairement à celle relative aux apprentissages (PIEA) dont certains des éléments de contenu sont prescrits par le *Règlement*, il appartient à chaque collège de définir sa PIEP et de décrire, dans un texte officiel, de quelle manière il assume sa responsabilité d'évaluer ses programmes et d'en témoigner. La Commission analyse le *contenu* de la politique et elle se prononce sur son efficacité probable.

#### Résultats

Au cours de l'année, la Commission a reçu et évalué les politiques de sept établissements. Dans tous les cas, il s'agissait de politiques révisées (voir l'Annexe IX, page 70).

Au 30 juin 2002, 43 établissements n'avaient pas encore transmis leur politique : un public, trois privés subventionnés, 38 privés non subventionnés et un établissement relevant d'une université.

#### Commentaires

La très grande majorité (95 %) des établissements publics et privés subventionnés ont leur politique d'évaluation des programmes. En janvier 2002, la Commission a attiré l'attention de la Direction de l'enseignement privé du ministère de l'Éducation sur cette situation.

### 6.2 La politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages

En vertu de l'article 25 du *Règlement sur le régime des études collégiales*, les établissements soumis au Règlement doivent adopter une PIEA et la transmettre à la Commission pour évaluation.

#### Résultats

Durant l'année, la Commission a évalué les politiques de 21 établissements. Le résultat de ces évaluations est présenté à l'Annexe IX (page 69). Sauf dans un cas (collège fermé depuis), il s'agissait de politiques révisées qui ont été jugées « satisfaisantes » ou « entièrement satisfaisantes ».

Au 30 juin dernier, cinq établissements privés non subventionnés, dont quatre de création récente, n'avaient pas encore transmis à la Commission le texte officiel de leur politique.

**Commentaires**

Tous les collèges publics et privés subventionnés ont une politique d'évaluation des apprentissages et dans 97 % des cas, elle est reconnue comme étant « satisfaisante » ou « entièrement satisfaisante ». Deux collèges (un privé et un public) ont une politique jugée respectivement « partiellement satisfaisante » et « insatisfaisante ». Ces derniers ont reçu un rapport contenant au moins une recommandation à laquelle ils doivent donner suite. Enfin, tous les établissements publics relevant d'un ministère ou d'une université ainsi que tous les privés non subventionnés ont une politique déclarée « satisfaisante » ou « entièrement satisfaisante ».

La Commission vérifie l'application de la PIEA lors de l'évaluation d'un programme. Jusqu'à maintenant, cet exercice a donné lieu à de nombreuses recommandations, ce qui explique, en partie, le nombre de politiques révisées que la Commission examine à chaque année.

## Les autres résultats : l'utilisation des ressources humaines, financières et informationnelles

### Les ressources humaines

#### *Développement des ressources humaines*

Au cours de l'exercice 2001-2002, 27 personnes (96 % de l'effectif) ont participé à au moins une activité de formation. À cet égard, la Commission a investi 16 786 $ comprenant les coûts directs et indirects, mais excluant la rémunération du personnel, ce qui représente 92,5 jours de formation. Ainsi, 9 792 $ ont été consacrés à des cours soit en communication orale et écrite, soit en informatique et bureautique ou encore, en gestion et administration. Enfin, elle a consacré un montant de 6 994 $ en congrès, colloques et conférences.

#### *Mouvement du personnel*

La Commission a procédé à l'embauche de deux employés (statut temporaire) et de quatre personnes en prêt de service. Dans ce dernier cas, il s'agit de professeures provenant de collèges. Deux personnes ont quitté la Commission, un employé régulier et une autre en prêt de service. Enfin, une personne poursuit un congé sans traitement venant à échéance en septembre 2003.

#### *Aide à la personne*

En matière d'aide à la personne, la Commission utilise les services de la direction des ressources humaines du ministère de l'Éducation. Au cours de l'année, deux personnes ont été référées à cette direction.

### Les ressources financières

La Commission gère un budget de 1 966,600 $ affectés aux supercatégories suivantes : 75 % au « traitement », 24 % au « fonctionnement » et 1 % à l'« amortissement ».

À chaque année, la Commission fait appel à des personnes bénévoles qui proviennent en majorité des collèges et du milieu socio-économique afin de l'aider dans la réalisation de ses travaux d'évaluation. En 2001-2002, 103 personnes l'ont assistée à titre d'experts externes ou encore, de membres de ses comités consultatifs. Les frais occasionnés par les visites d'établissements, les réunions des comités, les séances de formation organisées à l'intention des experts s'élèvent à 58 614 $, ce qui représente près de 20 % de la catégorie « services » du budget de fonctionnement. Enfin, la Commission a octroyé, à deux experts externes, un contrat de 4 000 $ pour effectuer l'analyse de documents spécialisés dans le cadre de l'évaluation de programmes conduisant à une attestation d'études collégiales dans les établissements privés non subventionnés.

**Les ressources informationnelles**

En 2001-2002, la Commission a poursuivi l'amélioration de son réseau informatique en complétant la migration, amorcée l'année précédente, vers les produits Microsoft.

Par ailleurs, la Commission a procédé à la refonte de son site Internet, selon les normes du *Programme d'identification visuelle du gouvernement* (12 300 $). Durant l'année, elle a fait appel à des services de consultants en informatique (19 752 $) et elle a acquis les mises à jour et les droits d'utilisation pour différents logiciels (7 853 $).

# Chapitre 3
# Le rapport d'activités

L'article 22 de la loi constitutive de la Commission précise qu'elle doit, au plus tard le 15 novembre de chaque année, soumettre au ministre de l'Éducation un rapport de ses activités pour l'année scolaire se terminant le 30 juin précédent. Comme l'essentiel de ses activités servent de base à la présentation des résultats du Chapitre 2 du rapport annuel de gestion, il ne sera question ici que des autres activités réalisées en cours d'année.

## 1. Réunions de la Commission

Du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002, la Commission a tenu 13 réunions totalisant 16 jours. Lors de ces réunions, elle a adopté 332 rapports d'évaluation (116 préliminaires, 216 finaux), son rapport annuel 2000-2001, le guide d'évaluation des AEC dans les établissements privés non subventionnés, ainsi que les documents de travail relatifs à l'évaluation institutionnelle et à celle des plans de réussite. La Commission a également adopté le rapport synthèse sur l'évaluation de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des programmes.

À l'automne 2001, la Commission a procédé à la nomination des membres de son deuxième comité consultatif sur l'évaluation institutionnelle et, en janvier 2002, à celle des membres du comité sur l'évaluation des programmes conduisant à une AEC dans les établissements privés non subventionnés.

## 2. Publications

En 2001-2002, la Commission a publié deux documents : le deuxième guide pour l'évaluation des programmes conduisant à l'attestation d'études collégiales dans les établissements privés non subventionnés, ainsi que son rapport annuel 2000-2001, rapport déposé à l'Assemblée nationale en décembre 2001. La liste complète des publications de la Commission est présentée à l'Annexe X, page 71.

## 3. Communications

Au cours de l'année, le président de la Commission a répondu à des demandes d'entrevues de la part de journalistes des médias écrits et électroniques.

La Commission a par ailleurs continué d'alimenter son site Internet en y plaçant le résultat de chacune de ses évaluations. Il compte actuellement 1120 rapports adressés aux établissements, ainsi que tous les autres documents officiels de la Commission.

## 4. Relations avec divers organismes

Comme à chaque année, la Commission a été en contact avec divers intervenants concernés par l'enseignement collégial et par l'évaluation : Association québécoise de pédagogie collégiale, Commission de l'enseignement secondaire du Conseil supérieur de l'éducation, Commission des directeurs d'études de l'Association des collèges privés du Québec, Commission des affaires pédagogiques de la Fédération des cégeps, Fédération des cégeps, Fédération des associations de parents des cégeps du Québec, Fédération étudiante collégiale du Québec, Ordre des conseillers et conseillères d'orientation. Ces contacts se sont réalisés par des conférences données par les commissaires, par la participation à des colloques ou encore, par des rencontres avec des représentants ou représentantes de l'un ou l'autre de ces organismes.

En septembre 2001, elle s'est présentée devant la Commission de l'éducation pour l'examen de ses orientations, de ses activités et de sa gestion.

Au fil des ans, la Commission a développé et entretenu des liens étroits avec différents organismes canadiens et étrangers travaillant dans le domaine de l'évaluation ou de l'enseignement supérieur. En 2001-2002, elle a participé, notamment, aux travaux du Sommet canadien francophone sur *L'évaluation de la performance et la reddition de comptes en éducation*, du Comité international chargé d'aviser le ministère de l'Éducation du Chili sur l'utilisation d'un fonds pour l'amélioration de l'enseignement supérieur ainsi que du Consejo Superior Universitario Centroamericano (Costa Rica). Enfin, la Commission a tenu, dans différentes villes d'Argentine (Buenos Aires, Cordoba, Mendoza), des ateliers sur l'évaluation des programmes de formation technique.

## 5. Activités prévues pour l'année 2002-2003

En 2002-2003, la Commission commencera la visite des 78 collèges touchés par l'évaluation institutionnelle, visites qui se poursuivront tout au long de l'année.

Elle poursuivra par ailleurs sa réflexion sur le processus et les outils nécessaires pour la suite à donner à l'évaluation des plans de réussite.

En évaluation de programmes, la Commission complétera l'évaluation des programmes conduisant à une AEC dans les établissements privés non subventionnés. Elle fera les dernières visites (8) au cours de l'automne et, par la suite, elle adoptera un rapport synthèse.

La Commission relancera les établissements qui n'ont pas encore donné de suites appropriées à l'une ou l'autre des évaluations complétées.

L'évaluation de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des programmes sera complétée au cours de l'année. La Commission produira et diffusera un rapport synthèse sur cette opération.

Enfin, elle poursuivra l'évaluation des politiques institutionnelles (apprentissages et programmes) qui lui seront transmises par les collèges.

# Chapitre 8
# Le cadre législatif gouvernemental

## 1. L'accès à l'information

Au cours de l'exercice financier 2001-2002, la responsable de l'accès à l'information a traité une demande.

## 2. La protection des renseignements personnels

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

## 3. Le code d'éthique et de déontologie

En vertu du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, la Commission s'est dotée d'un code qui, pour l'essentiel, comporte les principes d'éthique et des règles générales de déontologie ainsi que des règles sur l'indépendance et l'impartialité. [illegible]

# Annexe I
## Organigramme

**Organigramme de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial**
***au 30 juin* 2002**

1. Prêts de services : professeurs de collèges
2. Congé sans solde jusqu'en septembre 2003

# Annexe II
## Membres des comités consultatifs

### Comité consultatif sur l'évaluation de l'*application de la politique institutionnelle d'évaluation des programmes*

**Louis Roy**
Commissaire
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
**Louise Beaulieu**
Professeure
Collège de Valleyfield
**Lyne Boileau**
Directrice
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne
**Bertrand Daigneault**
Directeur
Enseignement et programmes d'études
Champlain Regional College – Lennoxville
**Marjorie Dionne**
Registraire
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
**Pierre Gagnon**
Adjoint à la direction des études
Cégep de Trois-Rivières
**Luce Goerlach**
Directrice générale
Collège de Maisonneuve
**Suzanne Guimond**
Adjointe à la direction des études
Cégep de Matane
**Robert Howe**
Directeur adjoint
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
**John Keyes**
Coordonnateur de l'évaluation institutionnelle
Collège régional Champlain
**Jacques Lemire**
Ex-directeur des études
Cégep de Trois-Rivières
**Pierre Matteau**
Ex-directeur des études (retraité)
Cégep de Chicoutimi
**Jean-Yves Morin**
Professeur, Département des sciences humaines
Collège Shawinigan
**Michelle Serano**
Directrice des services à la vie étudiante
Université du Québec à Montréal
**Claude St-Hilaire**
Aide pédagogique
Collège de Bois-de-Boulogne
**Bengt Lindfelt**
Coordonnateur, Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

### Comité consultatif sur l'évaluation de *programmes conduisant à une attestation d'études collégiales dans les établissements privés non subventionnés*

**Louis Roy**
Commissaire
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
**Johanne Bouchard**
Présidente et directrice générale
Académie de l'entrepreneurship québécois inc.
**Allan Flegg**
Président
Collège technique Aviron Québec
**Pierre Matteau**
Ex-directeur des études (retraité)
Cégep de Chicoutimi
**Pascal Nadon**
Directeur du Collège constituant
Cégep régional de Lanaudière à Joliette
**Richard Talbot**
Chef de service
Société de l'assurance automobile du Québec
**Lili Losier**
Coordonnatrice de projet
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

## Comité consultatif sur l'*évaluation institutionnelle*

**Louise Chené**
Commissaire
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
**Guy Bouchard**
Ex-directeur des ressources humaines
Cégep de Sainte-Foy
**Renel Bouchard**
Directeur général
Le Canada Français
**Pierre Cadieux**
Ex-directeur des études
Cégep André-Laurendeau
**Claude Chayer**
Ex-directeur des études
Collège Lionel-Groulx
**Maurice Cohen**
Directeur général
Fonds commun Canada
**Florian Côté**
Professeur de philosophie
Collège d'Alma
**Bernard Demers**
Directeur général
Cégep de Granby Haute-Yamaska
**Maxime Duguay**
Étudiant
**Perry Fournier**
Directeur des études
Cégep de Matane
**Jacqueline Giard**
Directrice des études
Champlain Regional College
**Hélène Huot**
Conseillère cadre
Cégep de Limoilou
**Gilles Lapierre**
Directeur administratif
Cégep de Saint-Jérôme
**André Lapré**
Directeur des études
Collège André-Grasset
**Roger Larose**
Professeur de philosophie
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
**Jacques Nepveu**
Consultant, management et planification stratégique
**Donald Proteau**
Ex-président du Conseil d'administration
Cégep de Granby Haute-Yamaska
**Carole Simon**
Directrice de l'enseignement
Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe
**Jean-Claude Solange**
Secrétaire général
Collège Ahuntsic
**Jocelyn Vallée**
Ex-directeur général
Collège de Sherbrooke
**Patrick Woodsworth**
Directeur général
Collège Dawson
**Jean-Paul Beaumier**
Coordonnateur de projet
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

# Annexe III
## Experts externes auxquels la Commission a fait appel en 2001-2002

### Experts externes pour l'évaluation de l'*application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes*

**Chantal Allard**
Conseillère pédagogique
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
**Jean-Philippe Aubé**
Enseignant et coordonnateur
Cégep Beauce-Appalaches
**Gérard Aufort**
Directeur de l'enseignement et des programmes
Collège de Sherbrooke
**Louise Balaux**
Coordonnatrice au développement pédagogique
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
**Daniel Bédard**
Professeur et coordonnateur, Départ. d'architecture
Cégep de Trois-Rivières
**Marie-Claude Belhumeur**
Enseignante en Technologie du génie industriel
Collège de Valleyfield
**Pierrette Bergeron**
Enseignante en Techniques de diététique
Cégep de Limoilou
**Bernard Bérubé**
Professeur de communication
Collège Jean-de-Brébeuf
**Michelle Bouchard**
Conseillère pédagogique
Collège d'Alma
**François Cauchy**
Adjoint à la direction des études
Collège Montmorency
**Françoise Creusot**
Professeure en Techniques juridiques
Séminaire de Sherbrooke
**Diane De Grosbois**
Conseillère pédagogique
Collège Ahuntsic
**Jacques Delagrave**
Conseiller pédagogique
Cégep de Sept-Îles
**Jean Dion**
Enseignant en génie civil
Cégep de Limoilou
**Diane Ferland**
Adjointe aux programmes
Cégep régional de Lanaudière à Joliette
**Anne Fitzpatrick**
Directrice adjointe aux études
Collège Marianopolis
**Suzanne Gagnon**
Enseignante et coordonnatrice, Techniques de bureautique
Cégep de Limoilou
**Élise Hébert**
Professeure de Techniques policières
Cégep de Trois-Rivières
**Danielle Lafaille**
Conseillère pédagogique
Campus Notre-Dame-de-Foy
**Jean-Marc Lafrenière**
Coordonnateur, Techniques de l'électronique industrielle
Collège de Valleyfield
**Jean-Michel Lalonde**
Enseignant en Techniques de l'électronique industrielle
Collège de Valleyfield
**Michelle Lauzon**
Conseillère pédagogique
Collège de Maisonneuve
**Yvon-D. Légaré**
Professeur de Technologie du génie électrique
Cégep de Lévis-Lauzon
**Diane Lequin**
Professeure en gestion et exploitation
d'entreprise agricole, Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
**Michelle Melanson**
Adjointe à la direction des études
Collège André-Grasset
**Jean Morin**
Adjoint au directeur des études
Collège Lafléche
**Sophie Poirier**
Conseillère pédagogique
Cégep de la Gaspésie et des Îles
**Élaine Simard**
Conseillère pédagogique
Collège de Rosemont
**Réal Simard**
Professeur de musique
Collège d'Alma
**Nathalie Vallée**
Professeure de design d'intérieur
Collège de Rosemont
**Marcel Vigneault**
Adjoint à la direction des études
Collège de Rosemont

## Experts externes pour l'évaluation de *programmes conduisant à une attestation d'études collégiales dans les établissements privés non subventionnés*

**Christian Beaulieu**
Coordonnateur du programme d'informatique,
Collège Shawinigan
**Micheline Bernier**
Secrétaire
Ministère du Revenu
**Claire Berthold**
Enseignante et coordonnatrice en informatique
Collège régional Champlain - Lennoxville
**Judith Bettez**
Enseignante en Techniques informatiques
Collège François-Xavier-Garneau
**Denis Bourbeau**
Directeur de la planification stratégique
Abitibi Consolidated
**Véronique Couturier**
Directrice artistique
TELUS solutions d'affaires
**Marcel Dallaire**
Producteur
Consul'Art
**Pierre Desjardins**
Conseiller pédagogique aux programmes
Service de la formation continue, Cégep de Trois-Rivières
**Armando Di Stefano**
Enseignant en Techniques d'enregistrement
Cégep de Drummondville
**Romney Grenon**
Enseignant en informatique
Cégep de Sainte-Foy
**Suzanne Groleau**
Ex-enseignante au programme de Techniques de bureautique
Cégep de Limoilou
**Roch Larochelle**
Président
Larochelle et associés
**Martine Larose**
Directrice du développement
ISI Intégration des systèmes d'information
**Gérard Latulippe**
Consultant en ingénierie de la formation

**Roger Ménard**
Directeur Communication interactive
TELUS solutions d'affaires
**Roger Morin**
Coordonnateur – multimédia
Cégep de Sainte-Foy
**André Morneau**
Coordonnateur du Département des techniques de communication, Cégep de Sainte-Foy
**Naji Nader**
Président
Genatec inc.
**Marc Pepin**
Chef de service
Société de l'assurance automobile du Québec
**Gaétan Poulin**
Enseignant en Techniques informatiques
Cégep de Sept-Îles
**Rodrigue Potvin**
Consultant en informatique

**Sébastien Racine**
Enseignant en infographie
Collège Inter-Dec
**Richard Saint-Pierre**
Coordonnateur du Centre d'affaires et de commerce électronique, Cégep de Trois-Rivières
**André Simard**
Coordonnateur du Département de théâtre
Collège Lionel-Groulx
**Clément Thériault**
Directeur de production
Communications TerDor inc.
**Luc Verville**
Président
3D Art et Technologies

## Experts externes pour la deuxième évaluation du programme *Sciences humaines* des collèges Champlain – Lennoxville et Dawson

**Claude Bélanger**
Professeur d'histoire
Collège Marianopolis

**Michel Despland**
Professeur des sciences de la religion
Université Concordia

**Jacques Trudel**
Secrétaire trésorier
Fondation du Cégep André-Laurendeau

## Experts externes pour l'évaluation de la *composante de formation générale* au Collège Français

**Pierre Leduc**
Directeur général de collège (retraité)

**Colette B. Melançon**
Professeure de français (retraitée)

**Gervais Michaud**
Professeur de philosophie
Cégep de Sainte-Foy

# Annexe IV
## L'effectif autorisé et le budget de fonctionnement de la Commission

Tableau 1
**L'effectif permanent autorisé par catégories d'emploi au 30 juin 2002**

| Catégories d'emploi | Nombre |
|---|---|
| Hors cadre | 2 |
| Cadre | 1 |
| Professionnels et professionnelles | 17 |
| Technicienne en administration | 1 |
| Agentes de secrétariat | 6 |
| Téléphoniste-réceptionniste | 1 |
| **Total** | **28** |

Tableau 2
**Budget de fonctionnement de la Commission**

| Catégories | Budget (en milliers de $) |
|---|---|
| **Traitement** | |
| 01 Traitement | 1 467,5 |
| ***Sous-total*** | ***1 467,5*** |
| **Fonctionnement** | |
| 03 Communications | 105,0 |
| 04 Services | 300,0 |
| 05 Entretien | 6,0 |
| 06 Loyers | 10,5 |
| 07 Fournitures | 27,4 |
| 08 Équipement | 15,0 |
| 11 Autres dépenses | 0,0 |
| ***Sous-total*** | ***463,9*** |
| **Amortissement** | |
| 08 Équipement | 35,2 |
| ***Sous-total*** | ***35,2*** |
| **Total** | **1 966,6** |

# Annexe V

## Plan stratégique 2000-2003 du ministère de l'Éducation
### Extraits concernant la Commission[10]

**Présentation du Ministre (p. 5)**

En mars 2000, le ministre de l'Éducation a publié une première version de son Plan stratégique 2000-2003. Ce document traduit le projet collectif auquel le Ministère et tous les acteurs de l'enseignement ont appelé à travailler en faveur de la réussite scolaire du plus grand nombre. Ce projet rassemble également les autres partenaires qui ont les parents, les acteurs socioéconomiques et, bien sûr, les élèves, les étudiants et les étudiants eux-mêmes.

[...]

Ce plan actualise notamment la planification stratégique de deux de nos organismes-conseils auprès du ministre de l'Éducation et qui sont tenus, par la Loi, de déposer un tel plan, soit la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et la Commission consultative de l'enseignement privé.

[...]

**Mission du Ministère (p. 7)**

[...]

À l'enseignement collégial, cette mission éducative se traduit plus précisément par une formation préparant à des études universitaires ou par une formation technique conduisant au marché du travail.

[...]

Le mandat de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial consiste principalement à évaluer la qualité de la mise en œuvre des programmes d'études offerts dans les établissements d'enseignement collégial du Québec, ainsi que leurs politiques d'établissement relatives à l'évaluation des apprentissages et à l'évaluation des programmes.

[...]

**Le contexte (p. 12)**

[...]

- la responsabilité désormais imputée à chacun des établissements de voir les actes d'enseignement de concevoir et de mettre en œuvre un plan de réussite en fonction de standards élevés ayant pour objet la réussite scolaire et la persévérance nécessaire pour l'obtention du diplôme;

  [...]

**Les enjeux (p. 13)**

[...]

- s'assurer que les établissements prennent les mesures appropriées pour favoriser la réussite et la persévérance scolaires;
- [...]

**Orientations et objectifs stratégiques (p. 19 à 28)**

*La réussite, la qualification, les programmes d'études, la gestion, la performance des universités*

[...]

---

10. Il s'agit de références directes à la Commission ou de liens possibles avec ses travaux. Le plan intégral est accessible sur Internet à l'adresse suivante : http://www.meq.gouv.qc.ca

[...] commission d'évaluation de l'enseignement collégial [...] commission consultative de l'enseignement privé [...] mettre fin [...] mandat de ces membres avant la date de fin prévue [...] en cas de motifs sérieux de leur contribution particulière.
[...]

**Loi sur [illegible] (p. 105)**

La première commission aura un [illegible] plus grand nombre de rapports, en particulier pour les enseignants et les enseignantes. Pour [illegible] parents, les autres devront être mises en place bientôt, dans l'intérêt d'un plan de travail qui tienne des établissements d'enseignement ainsi que l'adoption et l'application du Programme de prêts et bourses soutenir l'accessibilité financière aux études.
[...]

**Loi sur [illegible] (p. 106)**
[...]
En ce qui concerne la formation professionnelle et la formation technique, les programmes d'études doivent avoir pour objet l'acquisition des compétences particulières requises dans un secteur de travail et comporter un stage [illegible] dans une [illegible] du Québec, de ce [illegible] de la municipalité scolaire au regard des services de main d'œuvre disponibles.
[...]

**Loi sur [illegible] (p. 106 et [illegible])**
[...]
Au cours des dernières années, la Direction a entrepris de nombreux [illegible] qui d'ailleurs [illegible] l'efficacité et l'efficience de la gestion. Parallèlement, [illegible] visant [illegible] système d'éducation de prévoir leurs objectifs et de rendre compte publiquement des résultats obtenus. [illegible] plans de travail et les comptes de performance complètent [illegible] les moyens privilégiés à cette fin.
[...]

**Commission parlementaire de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (p. 109)**

Un [illegible] objectifs [illegible] l'évaluation de la mise en œuvre des programmes d'études [illegible] commission d'évaluation de l'enseignement collégial [illegible] plus particulièrement [illegible] parents, [illegible] commission [illegible] relative aux programmes d'études.

La planification [illegible] qui [illegible] comprend [illegible] d'abord [illegible] la réalisation de son mandat.

Alors, dans [illegible] mois, la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial compte [illegible] avec [illegible] établissements [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] l'évaluation de la mise en œuvre [illegible] programmes [illegible] la Commission.

En outre, la Commission poursuivra [illegible] établissements pour l'évaluation de l'application de [illegible] politique institutionnelle d'évaluation des programmes. [illegible] poursuivra également l'évaluation [illegible] politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages ainsi que celle qui vise les programmes d'études. [illegible] rendre compte de ces évaluations en toute [illegible] dans [illegible] rapport annuel de la Commission.

Enfin, la Commission entend [illegible] établissements dans [illegible] d'autoévaluation périodique et [illegible] de mise [illegible] établissements [illegible] [illegible] [illegible] 2002.

# Annexe VI
## Rapports d'évaluation transmis aux établissements en 2001-2002

### 1. Plans de réussite (150 rapports)[20]

**Établissements publics (50)**
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Champlain – Lennoxville
Champlain – Saint-Lambert
Champlain – St. Lawrence
Cégep de Chicoutimi
Dawson College
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Collège Gérald-Godin
Cégep de Granby Haute-Yamaska
Heritage College
John Abbott College
Cégep de Jonquière
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep de Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Collège de l'Outaouais
Collège de la région de L'Amiante
Cégep régional de Lanaudière à Joliette
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne
Cégep de Rimouski
Institut maritime du Québec
Centre matapédien d'études collégiales
Cégep de Rivière-du-Loup

**Collège de Rosemont**
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Collège de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Vanier College
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

**Établissements privés subventionnés (21)**
Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège André-Grasset
Collège Bart
Collège Centennial
Collège d'affaires Ellis
Collège dans la Cité (Villa Sainte-Marcelline)
Collège Français
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Lafleche
Collège LaSalle
Collège Marianopolis
Collège Mérici
Collège O'Sullivan de Montréal
Collège O'Sullivan de Québec
Collège privé-entraide Nouvelles Frontières
Conservatoire Lassalle
École de musique Vincent-d'Indy
École commerciale du Cap
Institut Teccart
Petit Séminaire de Québec – Campus de l'Outaouais
Séminaire de Sherbrooke

20. La Commission a transmis deux rapports d'évaluation à chacun des établissements.

## 2. Programmes d'études et formation générale

### Deuxième opération d'évaluation des AEC dans les établissements privés non subventionnés (10 rapports)

***Rapports préliminaires (10)***

Collège d'informatique Marsan
Collège de l'Estrie
Collège Delta
Collège Herzing
Collège Info-Technique
Cyclone Arts et technologies
École du show-business
Institut d'enregistrement du Canada
Institut Descartes
Institut supérieur d'électronique

---

### Suites données aux recommandations de la Commission (76 rapports)

**AEC des établissements privés non subventionnés (3)**
Collège de photographie Marsan
Collège April-Fortier (2)

**Formation générale (33)**
Collège Ahuntsic
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne (2)
Cégep de Chicoutimi
Collège Édouard-Montpetit
Cégep de Jonquière
Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption
Collège Heritage
Cégep Marie-Victorin
Collège de la région de L'Amiante
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux-Montréal
Centre d'études collégiales en Charlevoix
Centre matapédien d'études collégiales
Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège Bart
Collège d'affaires Ellis
Collège LaSalle
Conservatoire Lassalle
École commerciale du Cap
Institut Teccart
Séminaire de Sherbrooke
Institut de technologie agroalimentaire de la Pocatière (2)

**Sciences humaines (11)**
Collège Édouard-Montpetit
Collège Heritage
Collège de Maisonneuve
Collège de l'Outaouais
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Sept-Îles
Collège de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Campus Notre-Dame-de-Foy (2)

**Techniques administratives (23)**
Collège Ahuntsic
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne (2)
Cégep de Chicoutimi
Collège Édouard-Montpetit (2)
Collège Heritage (2)
Cégep régional de Lanaudière à Joliette
Collège Montmorency
Collège de l'Outaouais
Collège Shawinigan
Collège de Sherbrooke
Cégep du Vieux Montréal (4)
Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège d'affaires Ellis
Collège LaSalle
Collège Jean-Guy-Leboeuf

**Techniques d'éducation en services de garde (5)**
Cégep Beauce-Appalaches
Campus Notre-Dame-de-Foy (4)

**Informatique (1)**
Cégep du Vieux Montréal

---

### Réévaluation de programmes d'études (6 rapports)

| *Rapports préliminaires (3)* | *Rapports définitifs (3)* |
|---|---|
| **Sciences humaines** | **Sciences humaines** |
| Champlain – Lennoxville | Champlain – Lennoxville |
| Collège Dawson | Collège Dawson |
| **AEC dans les établissements privés non subventionnés** | **AEC dans les établissements privés non subventionnés** |
| Institut supérieur d'électronique | Institut supérieur d'électronique |

## 3. Politiques institutionnelles

### Politique institutionnelle d'évaluation de programmes (9 rapports)

**Publics** (5 rapports)
Cégep de Chicoutimi
Cégep de Jonquière
Cégep de Lévis-Lauzon
Collège de la région de L'Amiante (2)

**Privés subventionnés** (2 rapports)
Collège Bart
École de Musique Vincent-d'Indy

**Privé non subventionné** (2 rapports)
École du show-business (2)

### Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (23 rapports)

**Publics (10 rapports)**
Cégep Beauce-Appalaches
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de Granby Haute-Yamaska
Cégep de La Pocatière
Cégep Marie-Victorin
Collège de la région de L'Amiante
Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sorel-Tracy

**Privés subventionnés (8 rapports)**
Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège d'affaires Ellis
Collège LaSalle
Collège Marianopolis
Collège O'Sullivan de Montréal
École de Musique Vincent-d'Indy
Petit séminaire de Québec – Campus de l'Outaouais (2)

Privés non subventionnés (5 rapports)
Collège Gilmore
Collège Info-Technique
Cyclone Arts et technologies
École du show-business (2)

## Application de la politique institutionnelle d'évaluation de programmes (51 rapports)

***Rapports préliminaires (21)***

**Établissements publics (17)**

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Cégep André-Laurendeau
Cégep Beauce-Appalaches
Cégep de Drummondville
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep de Limoilou
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep Vanier
Cégep de Victoriaville

**Établissements privés subventionnés (3)**

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège de Lévis
Collège O'Sullivan de Québec

**Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)**

Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière

---

***Rapports définitifs (30)***

**Établissements publics (26)**

Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Champlain – Lennoxville
Champlain – Saint-Lambert
Champlain – St. Lawrence
Cégep de Chicoutimi
Cégep de Drummondville
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Collège Heritage
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep de Limoilou
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Collège de Sherbrooke
Collège de la région de L'Amiante
Cégep de Rimouski
Collège de Rosemont
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Laurent
Collège de Valleyfield
Cégep de Victoriaville

**Établissements privés subventionnés (2)**

Collège Bart
Collège de Lévis

**Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (2)**

Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

---

# Annexe VII
## Établissements visités dans le cadre d'une opération d'évaluation en 2001-2002

### Évaluation de l'*application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes (PIEP) (18)*

**Établissements publics (13)**
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Drummondville
Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption
Cégep de Limoilou
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Cégep de Sorel-Tracy
Vanier College
Cégep de Victoriaville

**Établissements privés subventionnés (2)**
Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège O'Sullivan de Québec

**Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (3)**
Conservatoire de musique de Gatineau
Conservatoire de musique de Rimouski
Institut de technologie agroalimentaire de la Pocatière

---

### Deuxième évaluation du programme de *Sciences humaines* (2)

**Établissements publics (2)**
Champlain - Lennoxville
Dawson College

---

### Évaluation de la *composante de formation générale des programmes d'études* (1)

**Établissement privé (1)**
Collège Français

---

### Deuxième opération d'évaluation d'un *programme conduisant à l'AEC dans les établissements privés non subventionnés (15)*

Collège CDI
Collège Delta
Collège de l'Estrie
Collège Herzing
Collège d'informatique Marsan
Collège Info-Technique
Collège Inter-Dec
Cyclone Arts et technologies
École du show-business
Institut Athéna
Institut Demers
Institut Descartes
Institut d'enregistrement du Canada
Institut supérieur d'électronique
Institut supérieur d'informatique ISI

---

# Annexe VIII

## Suites données par les établissements aux rapports d'évaluation de la Commission, au 30 juin 2002

### Deuxième opération d'évaluation de programmes *conduisant à une attestation d'études collégiales dans les établissements privés non subventionnés* en 2001-2002 (19 établissements)

***Rapports préliminaires transmis aux établissements (10)***

Collège d'informatique Marsan
Collège de l'Estrie
Collège Delta
Collège Herzing
Collège Info-Technique
Cyclone Arts et technologies
École du show-business
Institut d'enregistrement du Canada
Institut Descartes
Institut supérieur d'électronique

---

***Rapports en cours d'élaboration à la Commission (5)***

Collège CDI
Collège Inter-Dec
Institut Athéna
Institut Demers
Institut supérieur d'informatique ISI

---

***Visites à faire (4)***

Académie internationale du design
CINAC
Institut supérieur de design de mode
Institut Trébas Québec

---

## Évaluation de *la composante de formation générale des programmes d'études* en 1998-2000 (87 établissements)[21]

### *Processus d'évaluation terminé (39)*

**Établissements publics (23)**
Collège d'Alma
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Dawson College
Collège François-Xavier-Garneau
Heritage College
Cégep de Jonquière
Cégep Régional de Lanaudière – L'Assomption
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep de Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Cégep de Matane-Centre matapédien d'études collégiales
Collège Montmorency
Collège de l'Outaouais
Collège de la région de l'Amiante
Collège de Rosemont
Cégep @ distance
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Saint-Jérôme-Centre collégial de Mont-Laurier
Cégep de Saint-Laurent
Collège Shawinigan
Collège de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy

**Établissements privés subventionnés (10)**
Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège André-Grasset
Collège d'affaires Ellis inc.
Collège Centennial
Collège O'Sullivan de Montréal
Collège O'Sullivan de Québec
Conservatoire Lassalle
École commerciale du Cap
École de musique Vincent-d'Indy
Villa Sainte-Marcelline

**Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (6)**
Campus MacDonald
Conservatoire de musique de Montréal
Conservatoire de musique de Québec
Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière
Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe
Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec

### *Rapports de suivi des établissements en cours d'évaluation à la Commission (12)*

**Établissements publics (10)**
Cégep de Baie-Comeau
Champlain – St. Lawrence
Cégep de Drummondville
Cégep de La Pocatière
Centre d'études collégiales de Montmagny
Cégep de Rimouski
Institut maritime du Québec
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Jérôme
Collège de Valleyfield

**Établissements privés subventionnés (2)**
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Lafléche

### *Rapport préliminaire en cours d'élaboration à la Commission (1)*

**Établissement privé subventionné (1)**
Collège Français

21. Deux établissements privés non subventionnés n'offrent plus de formation collégiale. Le tableau porte donc sur la situation pour 85 établissements.

## *Suites attendues (31)*

**Établissements publics (29)**

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Cégep André-Laurendeau
Champlain – Lennoxville
Champlain – St-Lambert
Cégep de Chicoutimi
Collège Édouard-Montpetit
Cégep de la Gaspésie et des Îles[22]
Centre d'études collégiales de Carleton
Cégep de Granby Haute-Yamaska
John Abbott College
Cégep régional de Lanaudière – Joliette
Cégep Marie-Victorin (f. continue, milieu carcéral)[23]
Collège de Maisonneuve
Cégep de Matane
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Saint-Félicien
Centre d'études collégiales à Chibougamau
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Trois-Rivières
Vanier College
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal
Centre d'études collégiales en Charlevoix (Longueuil)

**Établissement privé subventionné (2)**

Collège Bart
Collège LaSalle
Collège Marianopolis
Collège Mérici
Institut Teccart
Séminaire de Sherbrooke

## *Nouvelles autoévaluations (2)*

**Établissements publics (2)**

Cégep Marie-Victorin – Campus Ruth Jacob et Chaire Musikka
Cégep Marie-Victorin – Institut pour la Thora et la formation professionnelle

22. Le rapport du Cégep de la Gaspésie et des Îles porte sur l'évaluation de la formation générale au Campus de Gaspé, au Centre d'études collégiales des Îles-de-la-Madeleine et au Centre spécialisé des pêches.

23. Le Cégep Marie-Victorin a produit trois rapports : enseignement régulier, formation continue, milieu carcéral.

## Évaluation des programmes *conduisant à une attestation d'études collégiales dans les établissements privés non subventionnés en 1997-1999* (23 établissements)[28]

### *Processus d'évaluation terminé (12)*

Collège April-Fortier
Collège d'aéronautique pour pilotes professionnels
Collège de photographie Marsan
Collège d'informatique INIS
Collège Inter-Dec
Collège Radio Télévision de Québec
Collège Salette
Collège technique de Montréal
École de design Châtelaine inc.
École nationale de théâtre du Canada
Institut de création artistique et de recherche en infographie ii vit inc.
Musitechnic services éducatifs inc.

---

### *Rapports de suivi des établissements en cours d'évaluation à la Commission (2)*

École nationale de l'humour
Institut supérieur d'électronique (Deuxième évaluation)[29]

---

### *Suites attendues (2)*

Académie internationale du design inc.
Ateliers de danse moderne de Montréal inc.

---

28. Sept établissements n'offrent plus le programme évalué, dont quatre parce que leur permis n'a pas été renouvelé par le ministre de l'Éducation. Le tableau porte donc sur la situation pour 16 établissements.

29. Le collège a procédé à une deuxième autoévaluation.

## Évaluation des programmes de l'enseignement collégial et de l'organisation en 1996-1998 (47 établissements)[26]

### Processus d'évaluation terminé (37)

**Établissements publics (26)**

Collège Montmorency
Collège de Rosemont
Collège de Saint-Hyacinthe – Centre d'études collégiales de Nicolet
Collège de Sherbrooke
Collège de Valleyfield
Cégep de Baie-Comeau
Cégep de Chicoutimi
Cégep de Drummondville
Cégep de Granby Haute-Yamaska
Cégep de Jonquière
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep de Matane
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Shawinigan
Cégep de Trois-Rivières
Cégep de Victoriaville
Cégep de Val-d'Or
Cégep de Rouyn-Noranda
Cégep de Gaspé
Cégep de Baie-Comeau – Centre collégial de Mont-Laurier
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sainte-Foy
Collège Édouard-Montpetit
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège Dawson
Collège de Maisonneuve
Collège Gérald-Godin
Collège Lionel-Groulx
Collège Marie-Victorin

**Établissements privés subventionnés (9)**

Collège d'affaires Grégoire
Collège de l'Assomption
Collège LaSalle
Collège O'Sullivan de Montréal
Séminaire de Sherbrooke

**Établissements privés non subventionnés (2)**

Académie de l'entrepreneurship québécois
Institut de technologie informatique

### Rapport de suivi des établissements en cours d'évaluation à la fin de l'année (10)

**Établissements publics (3)**

Cégep de La Pocatière (Kamouraska)
Collège de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège de Maisonneuve

---

26. Les établissements privés subventionnés offrent plus de formations collégiales et plus d'établissements privés non subventionnés n'existent plus. Les tableaux porte-folio ne traitent plus des établissements.

27. Depuis la publication de la version du Collège virtuel, l'offre de cours a été élargie à d'autres établissements. Dans la version actuelle, le Collège virtuel compte 21 établissements membres et offre 200 cours.

## Évolution du programme de financement de [illegible] (en millions)[1]

### Programme d'indemnités annuelles [illegible]

Indemnités publiques [illegible]

- [illegible] Antonio
- [illegible] Ortiz
- [illegible] Rita [illegible]
- [illegible] Ramos Quintero
- [illegible] de Rivera Montoya
- [illegible] [illegible]
- [illegible] [illegible]
- [illegible] [illegible]
- [illegible] Domingo
- [illegible] Moreno
- [illegible] Hernández
- [illegible] Fernández Márquez
- [illegible] Campos Navarro [illegible]
- [illegible] Ruiz Vicente
- [illegible] [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible] Gómez González
- [illegible] Menéndez
- [illegible] Vicente
- [illegible]
- [illegible] Hernández
- [illegible] de [illegible] [illegible]

- [illegible] Jesús Fidalgo
  - [illegible] Prieto [illegible] Rodríguez
- [illegible] Ruiz Vega
- [illegible] Hernández
- [illegible] Ramírez Fernández
- [illegible] Ruiz Cano
- [illegible] [illegible] [illegible]
- [illegible] Ramírez [illegible]
- [illegible] Ruiz Vega
- [illegible] Sánchez Iglesias
- [illegible] Cruz Hernández
- [illegible] de Vicente Ortiz
- [illegible] de Vicente Ortiz
- [illegible] Vicente Hernández

Indemnités publiques [illegible]

- [illegible] Adrián Cánovas
- [illegible] de [illegible]
- [illegible] de Ortiz
- [illegible] Hernández
- [illegible] Ruiz de Morales
- [illegible] Alfredo
- [illegible]
- [illegible] Mario
- [illegible] de Hernández
- Vila Aguilar Marcelino

### Programme de mise en établissement et mise en [illegible] [illegible]

Indemnités publiques

- [illegible] Ortiz
- [illegible] Ortiz

[1] Indemnités [illegible] établissement [illegible] [illegible] programme. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] établissement.

[2] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] programme [illegible].

[3] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] programme [illegible].

[4] [illegible] Mario Vicente [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

### *Suites attendues (12)*

**Établissements publics** (11)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Cégep André-Laurendeau
Cégep de la Gaspésie et des Îles[illegible]
Heritage College
John Abbott College
Collège de l'Outaouais
Collège de Rosemont
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Saint-Jérôme
Collège de Sherbrooke
Vanier College

**Établissement privé subventionné** (1)

Campus Notre-Dame-de-Foy

---

### *Nouvelle autoévaluation (1)*

**Établissement privé subventionné** (1)

Collège Français

---

[illegible] Le Cégep de la Gaspésie et des Îles a produit quatre rapports : le Cégep, le Campus de Gaspé, le Centre d'études collégiales de Carleton, le Centre d'études collégiales des Îles-de-la-Madeleine.

## Évaluation des programmes d'*informatique* en 1994-1996 (54 établissements)[34]

### *Processus d'évaluation terminé (50)*

**Établissements publics (49)**

Collège Alfred-Pellan
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne[35]
Champlain – Lennoxville
Champlain – St-Lambert
Cégep de Chicoutimi
Dawson College
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de Granby Haute-Yamaska
Heritage College
John Abbott College
Cégep de Joliette-De Lanaudière
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep de Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Collège de l'Outaouais
Collège de la région de l'Amiante
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Collège de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Trois-Rivières
Vanier College
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

**Établissements privés non subventionnés (7)**

Collège CDI
Collège Delta
Collège Herzing
Collège d'informatique Marsan
Informatique Multiréseau
Institut Demers
Institut d'informatique de Québec

### *Suivis attendus (3)*

**Établissements publics (3)**

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de Jonquière

34. Un collège public n'offre plus le programme évalué. Le tableau porte donc sur la situation pour 53 établissements.

35. Le Collège a procédé à une deuxième autoévaluation de son programme en 1997-1998.

## Évaluation des programmes de *Techniques d'éducation en services de garde* en 1994-1996 (30 établissements)

### *Processus d'évaluation terminé (28)*

**Établissements publics (25)**

Cégep Beauce-Appalaches
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de Granby Haute-Yamaska
Heritage College
Cégep de Joliette-De Lanaudière
Cégep de Jonquière
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège de l'Outaouais
Collège de la région de l'Amiante
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Collège de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Collège de Valleyfield
Vanier College
Cégep du Vieux Montréal

**Établissements privés subventionnés (3)**

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège de l'Assomption
Collège Lafléche

### *Nouvelles autoévaluations (2)*

**Établissements publics (2)**

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue [36]
Cégep de Rimouski [37]

36. Le Collège n'offre plus ce programme évalué (AEC 900.94). Évaluation du nouveau programme conduisant au DEC en se basant sur les recommandations formulées pour l'AEC.

37. En 1998, le Cégep n'offrait plus le programme (AEC 900.94). En novembre 1999, le Cégep décide d'offrir à nouveau le programme. Au terme d'une première démarche de mise en œuvre, il devra faire rapport à la Commission.

# Annexe IX
## Politiques institutionnelles : situation au 30 juin 2002

### Évaluation de *l'application de la PIEP* dans les programmes conduisant au DEC en 1999-2002 (87 établissements)

#### *Processus d'évaluation terminé* [38] *(46)*

**Établissements publics (35)**
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Champlain – Lennoxville
Champlain – St-Lambert
Champlain – St. Lawrence
Cégep de Chicoutimi *
Cégep de Drummondville
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de Granby Haute-Yamaska *
Heritage College
John Abbott College
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep de Limoilou *
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve *
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency *
Cégep de la région de l'Amiante
Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Rosemont *
Cégep de Sainte-Foy *
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Laurent *
Collège de Sherbrooke
Cégep de Trois-Rivières *
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

**Établissements privés subventionnés (8)**
Collège André-Grasset *
Collège Bart
Collège Lafléche
Collège de Lévis
Collège Marianopolis
Collège Mérici
Collège O'Sullivan de Montréal
Villa Sainte-Marcelline *

**Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (3)**
Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière
Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

---

#### *Rapports préliminaires transmis aux établissements (8)*

**Établissements publics (6)**
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Sorel-Tracy
Collège Shawinigan
Vanier College

**Établissements privés subventionnés (2)**
Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège O'Sullivan de Québec

---

#### *Rapports en cours d'élaboration à la Commission (6)*

**Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (6)**
Conservatoires de musique (Gatineau, Québec, Rimouski, Saguenay, Trois-Rivières, Val-d'Or)

---

38. Dans le cadre de cette opération, un établissement dont le processus est terminé peut avoir reçu un rapport contenant des recommandations. Lorsque la Commission n'a pas demandé de suites explicites, le processus est considéré comme étant terminé. Un astérisque identifie les établissements dont le rapport ne contient pas de recommandation.

### *Rapports d'autoévaluation attendus (4)*

**Établissements publics (2)**
Cégep régional de Lanaudière à Joliette
Cégep de Saint-Félicien

**Établissements privés subventionnés (2)**
Collège LaSalle
École commerciale du Cap

---

### *Visites à faire (4)*

**Établissement public (1)**
Cégep de Jonquière

**Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)**
Conservatoire de musique de Montréal

**Établissements privés subventionnés (2)**
Institut Teccart
Séminaire de Sherbrooke

---

### *Suites attendues (7)*

**Établissements publics (6)**
Dawson College
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Collège de l'Outaouais
Cégep de Rimouski
Collège de Valleyfield

**Établissement privé subventionné (1)**
Collège Jean-de-Brébeuf

---

### *Évaluation reportée à une date ultérieure (12)*

**Établissements publics (2)**
Collège Gérald-Godin (première cohorte d'étudiants en août 1999)
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne (première cohorte d'étudiants en août 2001)

**Établissements privés subventionnés (9)**
Collège Centennal (à déterminer)
Collège d'affaires Ellis (à déterminer)
Collège Français (à déterminer)
Collège Mother House (en 2005)
Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières (première cohorte d'étudiants en août 1999)
Conservatoire Lassalle (à déterminer)
École de Musique Vincent-d'Indy (cohorte 2004)
École nationale de Cirque (à déterminer)
Petit Séminaire de Québec, Campus de l'Outaouais (à déterminer)

**Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)**
Campus Macdonald (à déterminer)

---

**Politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages (PIEA)**

## *Établissements dont la politiques a été évaluée en 2001-2002 (21)*

| Établissements | Jugement |
|---|---|
| Cégeps (10) | |
| Cégep Beauce-Appalaches | ES |
| Collège François-Xavier-Garneau | ES |
| Cégep de Granby Haute-Yamaska | ES |
| Cégep de La Pocatière | ES |
| Cégep Marie-Victorin | ES |
| Collège de la région de L'Amiante | ES |
| Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption | ES |
| Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu | ES |
| Cégep de Saint-Laurent | ES |
| Cégep de Sorel-Tracy | ES |
| **Privés subventionnés (7)** | |
| Campus Notre-Dame-de-Foy | ES |
| Collège d'affaires Ellis | ES |
| Collège LaSalle | ES |
| Collège Marianopolis | ES |
| Collège O'Sullivan de Montréal | ES |
| École de Musique Vincent-d'Indy | ES |
| Petit séminaire de Québec – Campus de l'Outaouais (2) | S |
| **Privés non subventionnés (4)** | |
| Collège Gilmore | PS |
| Collège Info-Technique | ES |
| Cyclone Arts et technologies | S |
| École du show-business (2) | ES |

ES : entièrement satisfaisante / S : satisfaisante
PS : partiellement satisfaisante / IS : insatisfaisante

## *Politiques non reçues en date du 30 juin 2002 (5)*

**Établissements privés non subventionnés (5)**
Collège MultiHexa Québec
Collège MultiHexa Rimouski
Collège MultiHexa Saguenay / Lac Saint-Jean
Collège MultiHexa Trois-Rivières
Collège Net Village

## Politiques institutionnelles d'évaluation des programmes (PIEP)

### *Établissements dont la politique a été évaluée en 2001-2002 (7)*

**Publics (4)**
Cégep de Chicoutimi (Révisée)
Cégep de Jonquière
Cégep de Lévis-Lauzon (Révisée)
Collège de la région de L'Amiante (Révisée) 2

**Établissements privés subventionnés (2)**
Collège Bart (Révisée)
École de Musique Vincent-d'Indy (Révisée)

**Établissement privé non subventionné (1)**
École du show-business (Révisée) (2)

---

### *Établissements n'ayant pas transmis leur politique en date du 30 juin 2002 (43)*

**Public (1)**
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne

Privés subventionnés (3)
Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières
École nationale de cirque
Petit Séminaire de Québec - Campus de l'Outaouais

**Privés non subventionnés (38)**
Académie du savoir (1995) inc.
Ateliers de danse moderne de Montréal inc.
CINAC inc.
Collège April-Fortier
Collège Crack inc.
Collège CDI
Collège de l'Estrie inc.
Collège de l'immobilier du Québec
Collège de l'immobilier du Québec, Campus II
Collège de photographie Marsan
Collège d'informatique Marsan
Collège Herzing
Collège Info-Technique
Collège Inter-DEC
Collège Net Village
Collège MultiHexa Québec
Collège MultiHexa Rimouski
Collège MultiHexa Saguenay / Lac Saint-Jean
Collège MultiHexa Trois-Rivières
Collège Radio-Télévision de Québec inc.
Collège Salette inc.
Collège technique de Montréal inc.
Cyclone Arts et Technologies
École de danse de Québec
École de design Châtelaine inc.
École de management Robichaud
École nationale de l'humour
École supérieure de danse du Québec
ICARI inc.
Institut Athéna
Institut d'enregistrement du Canada enr.
Institut Demers inc.
Institut Descartes
Institut supérieur d'électronique
Institut supérieur d'informatique I.S.I.
Institut supérieur de design de mode (ISDM) inc.
Institut Trebas Québec inc.
Musitechnic services éducatifs inc.

**Relevant d'une université (1)**
Campus Macdonald

---

# Annexe X
## Publications de la Commission

### Documents d'orientation

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : sa mission et ses orientations
L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages — Cadre de référence
L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages — Cadre de référence adapté aux établissements offrant uniquement des programmes conduisant à une attestation d'études collégiales
L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études — Cadre de référence
L'évaluation des programmes d'études — Cadre de référence

***Version anglaise***

Evaluating Institutional Policies on Program Evaluation — General Guidelines
Evaluating Institutional Policies on the Evaluation of Student Achievement — General Guidelines
Evaluating Programs of Studies — General Guidelines
The Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : Its Mission and Orientations

### Guides d'évaluation

Guide général pour les évaluations des programmes d'études réalisées par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
La composante de la formation générale des programmes d'études
Le programme de Sciences humaines
L'évaluation institutionnelle
Les programmes de Techniques d'éducation en services de garde
Les programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les secteurs Techniques administratives (410.00) et Coopération (413.00)
Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) dans les secteurs Techniques administratives (410.00) et Coopération (413.00)
Les programmes d'études des établissements privés non subventionnés conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) — Mars 1997
Les programmes d'études des établissements privés non subventionnés conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) — Juillet 2001
Les programmes Informatique, Programmeur-programmeuse analyste et Techniques de micro-informatique

***Version anglaise***

General Guide to the Evaluation of Programs of Studies by the Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
Specific Guide to the Evaluation of Programs of Studies Leading to a Diploma of College Studies (DEC) in the Business Administration Technology and Cooperation Sectors
Specific Guide to the Evaluation of Programs of Studies Leading to an Attestation of College Studies (AEC) in the Business Administration Technology and Cooperation Sectors
The Computer Science Program, Programmer/Analyst and Micro-Computer Technology
The General Education component of Programs of Studies
The Institutional Evaluation
The Social Science Program

### Rapports synthèses

Évaluation de la mise en œuvre de la composante de formation générale des programmes d'études
Évaluation des programmes dans le secteur des Techniques administratives
Évaluation des programmes de Techniques d'éducation en services de garde

Évaluation des programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales des établissements privés non subventionnés – Première évaluation
Évaluation des programmes d'Informatique
Évaluation du programme de Sciences humaines
L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages : premier rapport synthèse
L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages : rapport synthèse

***Version anglaise***

Summary report – Evaluation of the Implementation of the General Education Component of Programs of Studies

## Rapports annuels

Rapport annuel 1993-1994
Rapport annuel 1994-1995
Rapport annuel 1995-1996
Rapport annuel 1996-1997
Rapport annuel 1997-1998
Rapport annuel 1998-1999
Rapport annuel 1999-2000
Rapport annuel 2000-2001

## Autres publications

Étude de cas réalisée conjointement par la Commission et le Cégep de Saint-Jérôme : Les programmes de Techniques d'éducation en services de garde au Cégep de Saint-Jérôme
Étude de cas : L'évaluation des programmes d'études au Québec

***Version anglaise***

Technical Education Programs in Early Childhood Education at the Cégep de Saint-Jérôme — Case Study
Evaluating Programs of Study in Québec

# Annexe XI

## Code de déontologie des membres de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, ci-après nommée « la Commission », a le mandat d'évaluer la qualité de la mise en œuvre des programmes d'études offerts dans les établissements d'enseignement collégial du Québec ainsi que leurs politiques institutionnelles relatives à l'évaluation des apprentissages et à l'évaluation des programmes. Elle peut également recommander au ministre de l'Éducation d'habiliter un collège à décerner le diplôme d'études collégiales.

Pour assurer l'accomplissement de sa mission, la Commission entend privilégier les valeurs suivantes :

- l'impartialité et la transparence dans ses processus d'évaluation ;
- l'indépendance qui permet de garantir un traitement équitable ;
- la cohérence et la clarté des jugements de façon à apporter un support réel aux établissements ;
- le respect de la diversité et l'ouverture à un dialogue constant avec les intervenants, dans le but de susciter chez ces derniers un véritable engagement dans la recherche continue de la qualité de la formation ;
- la loyauté et la rigueur afin de renforcer la cohérence et de promouvoir une vision qui entraîne l'adhésion du personnel de la Commission et de tous ses interlocuteurs.

### Principes d'éthique et règles générales de déontologie

1. Le membre de la Commission est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la loi et le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, ainsi que ceux établis dans le présent code de déontologie. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent. En cas de doute, il doit agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles.

2. Afin de promouvoir l'évaluation et la qualité de la formation collégiale, le membre doit avoir un intérêt marqué pour la vocation de la Commission. À cette fin, il favorise le développement de sa compétence par l'échange de ses connaissances et par sa participation à toute mesure de formation pertinente. Il maintient ses connaissances et son habileté professionnelle de façon à ce qu'elles concordent avec les exigences de sa charge et soient garantes de la qualité de son travail.

3. Le membre est garant de la bonne réputation de la Commission. À cette fin, il fait preuve de réserve en tout temps. Notamment, il s'abstient de toute déclaration incompatible avec la mission de la Commission et renonce à toute activité incompatible avec l'exercice de ses fonctions.

4. Le membre est garant de l'équité dans une opération d'évaluation et de la crédibilité de la Commission, en s'assurant que les jugements qu'il porte sont équivalents pour des situations similaires.

5. Le membre assure le bon ordre lors d'une visite ou d'une rencontre d'évaluation, en ayant une attitude ferme, mais courtoise et respectueuse envers toute personne présente. La visite ou la rencontre doit être menée simplement, sans formalisme inutile, de façon à rendre la Commission accessible et à favoriser le respect mutuel des personnes présentes.

6. Le membre veille à ce que chacune des personnes, ou chaque groupe de personnes intéressées, ait la faculté de faire valoir ses prétentions, dans le respect du processus et de l'objet d'évaluation.

7. Le membre est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Il ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

9. Le membre doit exercer ses fonctions de façon exclusive sauf si l'autorité qui l'a nommé ou désigné le nomme ou le désigne aussi à d'autres fonctions.

9. Dans les décisions qu'il a à prendre concernant la bonne marche de la Commission, le membre respecte le principe d'une saine gestion des ressources humaines, financières, informationnelles et matérielles.

10. Le président doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les membres.

**Règles sur l'indépendance et l'impartialité**

11. Le membre défend l'indépendance de sa fonction et doit dénoncer à l'abri de toute influence extérieure qui ne respecte pas ce principe fondamental. Il doit faire preuve de neutralité politique dans l'exercice de ses fonctions.

12. Le membre ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers et doit éviter de se laisser influencer par des perspectives ou des offres d'emploi.

13. Dans l'exercice de ses fonctions, le membre agit et paraît agir de façon impartiale. Il doit se récuser devant toute situation susceptible de jeter un doute sur son impartialité ou de constituer un cas d'appréhension raisonnable de partialité.

14. Le membre ne peut exercer une fonction, poursuivre une activité ou se placer dans une situation incompatible avec l'exercice de ses fonctions. Il doit donc éviter les conflits entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

15. Le membre doit, sous peine de révocation, dénoncer au président tout intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou un établissement d'enseignement collégial susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts et s'abstenir de participer à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'établissement dans lequel il a cet intérêt.

Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence. Il doit alors en avertir le président de la Commission.

16. Le membre ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

**Dispositions finales**

Le présent code de déontologie est établi par résolution adoptée par les membres de la Commission réunis en assemblée plénière le 12 avril 2000. Il entre en vigueur dès son adoption.